

BILAN D'ÉTAPE PROFESSIONNELLE

Une démarche volontaire et partagée

Une aide à l'orientation et à la décision, tant pour l'entreprise que pour le salarié(e) afin de structurer et sécuriser les parcours professionnels

OBJECTIFS

>>> POUR LE SALARIÉ

- D Bénéficier d'une **analyse objective** sur sa situation
- Prendre conscience de son **potentiel** et valider des axes de progression
- Repenser sa place dans l'entreprise, envisager une évolution professionnelle en interne ou en externe
- D Identifier des pistes pour se former et s'adapter aux évolutions, améliorer son employabilité

>>> POUR L'ENTREPRISE

- Mettre en place une GPEC
- » Repérer les axes de progression de vos collaborateurs, maintenir leur employabilité
- Redonner du sens à l'activité et fidéliser ses collaborateurs
- D Agir en faveur du dialogue social

MÉTHODE

Analyser et contractualiser la demande

- · Situer le cadre du bilan
- Identifier les enjeux et les objectifs pour chacune des parties
- · Identifier la fonction actuelle du salarié

Phase d'exploration

- Analyse du parcours, des acquis et des atouts professionnels du salarié
- Clarification du projet professionnel
- Analyse des caractéristiques personnelles et évaluation des aptitudes
- Mise en valeur du potentiel d'évolution

Phase de conclusion partagée

- Formaliser les facteurs de succès et axes de progrès, pour les projets identifiés
- Structurer un plan d'action intégrant les besoins en formation
- Remettre et commenter le compte-rendu au salarié, et à l'entreprise (avec l'accord du salarié)

MODALITÉS

+ d'informations : perspectives@citedesentreprises.org - 04 77 92 89 78

- **Durée**: à définir (minimum 10h)
- Coût : nous consulter
- **Financement :** plan de développement des compétences